

## Circulaire d'information n°435

### Procès Verbal de la réunion du Comité Directeur 16 & 17 octobre 2010 – Mercure (Fontenay sous Bois)

**Présents :** Michel ADNET, Elisabeth ALLEGRINI, Philippe BOUCLET, Jean-Michel CLEROY, Michel DAUMAS, Jacques DAUNAN, Thierry DEFRANCE de TERSANT, Régis FAGART, Christian HEZELY, Christian LAFOREST, Albert LE TYRANT, Catherine PELLEN, Maurice PELLEQUER, Bernard VERA.

**Non votants :** Didier AUBIN (Directeur Administratif), Benoit DUPIN (Directeur Technique National), Yannick BRELET, Philippe FAURE (représentant les DOM-TOM-POM), Jean-Pierre GRECIET (Président de la Commission des labels), Gérard REBEYROTTE (Président du Groupe de travail des Equipements).

**Absents excusés :** Catherine CAUCHY, Nicole DAUPHIN, Geneviève DUPORT, Annie-France FOURNIER, Olivier GRILLAT, Eliane GUILLON, Jean-Claude LAPOSTOLLE, Dominique OHLMANN, Didier RAMI, Thierry VENANT.

#### Destinataires :

Membres du Comité Directeur,  
Présidents de ligues et Comités Départementaux,  
Responsables Arbitres de ligues,  
Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux,  
Personnel F.F.T.A., Publication revue fédérale

 **Rapporteur :** Didier AUBIN

**Date de remise :** 16 novembre 2010

**Date de diffusion :** 29 novembre 2010

### Sommaire

#### Les débats :

1. Adoption du procès verbal du précédent Comité Directeur
2. Motions d'ordre réglementaire préparées par les commissions
3. Communication du Directeur Technique National
4. Questions Financières
5. Travaux des Commissions et Groupes de Travail
6. Questions Diverses

Le J.O. du Comité Directeur des 26 & 27 juin 2010.

**L**e Président, Philippe BOUCLET, remercie les membres du Comité Directeur présents à cette réunion. Il évoque les circonstances douloureuses et dramatiques pour lesquelles certains des membres sont absents. Le Comité Directeur s'associe pleinement aux difficultés que traversent leurs familles.

Avant de passer à l'ordre du jour, il fait un tour d'horizon sur la vie associative de notre institution :

- Les dirigeants récompensés de la Médaille de la Jeunesse et des Sports : Michel ADNET, Jean-Pierre GRECIET et Jean-Michel CLEROY.,
- Il est dressé un état des licences à la fin de la saison 2010 : 65 055 licenciés,
- Championnat d'Europe Handisport (Vichy – du 9 au 14 août 2010) : notre Fédération en était co-organisatrice avec la Fédération Française Handisport. Satisfécit général. A relever plus particulièrement, la capacité de Vichy à faire face aux problématiques soulevés par la spécificité du Tir à l'Arc Handi en particulier. A noter également les excellents résultats, en particulier avec la médaille d'argent remportée par Alexandre LASVENES...
- Un bilan est fait des championnats nationaux 2010 qui ont été d'excellente organisation,

- *Championnats internationaux : un titre de Champion d'Europe décroché par Romain GIROUILLE mais une saison en demi-teinte, sans autres résultats significatifs alors que l'on constate une concurrence internationale plus forte avec l'arrivée de pays émergents,*
- *Candidature de la France pour la Finale de la Coupe du Monde à Paris en 2013 : en bonne voie de réalisation. Le Président, le DTN et la Directrice de la communication ont rencontré...*
- *Préparation du Championnat du Monde à Val d'Isère 2012,*
- *Candidature de la France pour une compétition internationale 3D : à l'étude de faisabilité,*
- *Présence de dirigeants Français dans les instances internationales : la désignation de Dominique OHLMANN en tant qu'interlocuteur de la FITA et de l'Union Européenne pour la pratique Handisport est de bon augure.*
- *Vente du siège : dossier complexe, l'acheteur ayant un projet de développement d'ampleur nécessitant des engagements financiers conséquents.*

*Et sur une pointe de pessimisme, le Président fait part d'inquiétudes sur le CNDS qui sera visiblement bloqué jusqu'en 2016 du fait de la préparation de l'Euro de Foot, notamment pour la rénovation des stades. En outre l'état soutiendra l'organisation de la Ryder Cup, l'épreuve de Golf la plus médiatisée au monde. Le budget est conséquent, 18 millions d'Euros !*

## Les débats :

### 1. Procès verbal du Comité Directeur des 26 & 27 juin 2010

Le procès verbal du Comité Directeur des 26 & 27 juin 2010, publié dans la circulaire n°431, est adopté à l'unanimité (Cf. 📖 - Motion 1).

### 2. Motions d'ordre réglementaire préparées par les Commissions

Les motions d'ordre général sont abordées en début de séance. Les motions nécessitant débat sont étudiées dans le cadre de la présentation des travaux des commissions. Ces motions (Cf. 📖 - Motions 2 à 15) portent notamment sur :

#### Le manuel de l'arbitre

- ✓ Motion portant sur les Règlements Généraux
- ✓ Motions portant sur les Règlements Sportifs (Cf. 📖 - Motions 3 à 11)
- ✓ La Vie Sportive (Cf. 📖 - Motions 12 à 14)

#### Le Guide du Dirigeant

- ✓ Vie Fédérale (Cf. 📖 - Motion 15)

Les textes complets sont publiés via le site internet fédéral.

### 3. Communication du Directeur Technique National

Le D.T.N., Benoit DUPIN, présente l'avancement des dossiers suivants :

- Parcours de l'Excellence Sportive : ce dispositif, rappelons-le vise l'obtention des meilleurs résultats internationaux pour les archers français. Un label «*Ecole du Tir à l'Arc français*» va être mis en place afin d'identifier les clubs proposant une formation sportive des jeunes archers orientée vers une pratique compétitive en Tir FITA Arc Classique.  
La F.F.T.A. a invité 42 clubs, susceptibles de posséder ce label, à participer à une réunion de présentation sur «*La place des clubs au sein du Parcours de l'Excellence Sportive*».  
L'objectif est de mieux former les jeunes archers pour qu'ils soient plus performants en compétition. Les acteurs du Haut Niveau (Entraîneurs Nationaux, Directeurs Techniques Adjoints, Directeur Technique National) seront les principaux intervenants de cette journée de présentation qui sera aussi l'occasion pour les clubs de se positionner au sein du Parcours de l'Excellence Sportive et d'envisager une collaboration avec la D.T.N.
- Diffusion de la Démarche d'Enseignement : un package de 3 posters 100cm x 70cm plastifiés : mouvement, placements, posture en vente à la Boutique de la F.F.T.A.

Il présente en outre un bilan sportif et les modalités de sélection pour 2011. Le Comité Directeur en prend acte. Une communication sera faite via le site internet.

#### 4. Questions Financières

---

Le Trésorier Adjoint, Thierry DEFRANCE de TERSANT, fait un point sur :

- l'évolution de la trésorerie,
- les rentrées de subventions,
- l'état des recettes et des dépenses.

Les chiffres sont communiqués à travers un diaporama.

Globalement, le budget prévisionnel après convention est respecté. Il attire toutefois l'attention des membres du Comité Directeur sur les difficultés à tenir les prévisions de dépenses sur les championnats nationaux, sans que cela soit vraiment inquiétant.

Par ailleurs, il précise avoir besoin des prévisions budgétaires des commissions, chefs de projets et services pour le 30 novembre afin de préparer le budget 2011.

Le Comité Directeur en prend acte.

#### 5. Travaux des Commissions et Groupes de travail

---


Les Présidents de commissions ont présenté les bilans et les travaux en cours. Voici pour l'essentiel :

##### **Commission de Discipline – Anti Dopage** (Thierry VENANT)

Le Comité Directeur prend acte des difficultés d'interprétations rencontrées au niveau national concernant la lecture des résultats des contrôles anti-dopage, notamment dans les catégories vétérans et super vétérans.

Le traitement thérapeutique de certains de nos archers contrôlés conduit à l'établissement de rapports de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage dit «anormaux». La réglementation est complexe et est également une source d'interprétation nous opposant parfois aux positions de l'A.F.L.D.

Thierry VENANT s'est saisi des ajustements à faire dans nos procédures et dans l'appréciation des cas traités. Un contact sera établi avec l'A.F.L.D. pour tenter de lever les ambiguïtés.

Le Comité Directeur prend acte de la nouvelle composition de la commission Nationale de lutte contre le dopage de 1<sup>ère</sup> instance et de la Commission de Discipline (Cf.  - Motion 16).

##### **Commission Médicale** (Jean-Claude LAPOSTOLLE)

Le Comité Directeur prend connaissance des réflexions de la Commission Médicale, notamment :

- La création d'un modèle de certificat, dont la charge de fabrication reviendra aux fédérations
- Un électrocardiogramme systématique de dépistage pour la délivrance d'une première licence : interrogation sur le financement de cette mesure.
- Le recours au défibrillateur : formation ? entretien du matériel ? ce n'est pas à la Fédération que revient cette charge.
- Le module médical dans les formations fédérales.
- Les catégories d'âges : réticence quant au regroupement de certaines catégories dans certaines disciplines. Sur ce point, notre médecin fédéral, Jean-Claude LAPOSTOLLE, absent pour raison de santé, a précisé par courrier que le regroupement de catégories a été admis contre son avis.

Le Comité Directeur prend acte de la signature par le président de la charte de kinés.

##### **Observatoire des catégories jeunes**

Au vu des statistiques fédérales, de l'évolution des règlements, des recommandations de la commission médicale et des projets sportifs des commissions, le Comité Directeur approuve le principe d'engager une réflexion transversale conduite par Geneviève DUPORT sur la pratique des jeunes.

Des conclusions visant à réformer de manière cohérente l'adaptation des blasons et des distances ainsi que la puissance et la spécificité des arcs sont attendues pour la prochaine réunion du comité. Il est demandé qu'un médecin de la Commission Médicale soit associé à cette réflexion.

### **Commission des Arbitres** (*Jacques DAUNAN*)

Jacques DAUNAN, Président de la Commission Nationale des Arbitres, rend compte :

- Du déroulement de la 2<sup>ème</sup> session d'examen d'arbitre : 219 candidats dont 139 nouveaux arbitres, la différence étant le passage d'options
- De la formation des arbitres formateurs, 16 candidats dont 3 des DOM TOM (2 de la Réunion et 1 de la Guadeloupe). Se pose la question du financement des déplacements des candidats Outre Mer. Le Comité Directeur décide d'accorder une aide exceptionnelle, dans le cadre d'aide à la structuration, aux Départements et Territoires d'Outre Mer jusqu'à concurrence de 1500 € par personne (Cf. ☞ - Motion 17).
- Délégués Techniques : le Comité Directeur entérine la liste des Délégués Techniques des compétitions 2011 (Cf. ☞ - Motion 18).  
Les Arbitres Responsables seront désignés ultérieurement.
- Projet de séminaire des Délégués Techniques en mars prochain : Christian LAFOREST conduit ce projet qui a pour but d'échanger afin d'uniformiser les différentes procédures notamment celles qui sont liées aux contrôles anti-dopage.

### **Commission Formation** (*Catherine PELLEN*)

Le Comité Directeur prend acte des travaux de la Commission de Formation, présidée par Catherine PELLEN, suite à la réunion du 24 septembre dernier :

- Bilan du nombre de candidats aux formations professionnelles et fédérales.
- Calendrier de mise en place des modules complémentaires aux formations fédérales (arc à poulies, tir en campagne, arc nu, parcours nature 3D). D'ores et déjà, il y a un retour positif sur le module arc à Poulies qui sera validé au colloque des Cadres.
- Elaboration de l'ordre du jour des Journées Nationales de Formation qui se dérouleront à Dijon les 27 et 28 novembre 2010.
- Projet de mise en place d'une journée à l'intention des «Présidents de nouveaux clubs». Elaboration d'un contenu, choix d'une date : 1er WE d'octobre.

### **Commission des Labellisation et Structuration des clubs** (*Jean-Pierre GRECIET*)

Le Comité Directeur prend connaissance des travaux de la commission avec, en date du 25 septembre, la tenue d'une réunion des référents au cours de laquelle le nouveau Dirig'club a été présenté ainsi que l'outil de consolidation des dossiers au niveau régional.

Jean-Pierre GRECIET rappelle les enjeux du label, présente les dernières évolutions, communique les statistiques des clubs labellisés et présente les pistes prioritaires de réflexion pour 2011 :

- le club formateur
- le label des centres de vacances

### **Commissions Sportives**

#### - **Tir sur cibles** (*Maurice PELLEQUER*)

Maurice PELLEQUER rend compte de la première réunion de la Commission ad' hoc en charge de réfléchir sur l'évolution de nos championnats.

A partir d'un constat, la commission suggère de d'améliorer la communication sur les championnats, notamment par les aspects visuels comme :

- l'établissement d'une charte graphique, l'uniformité dans les affiches...
- la présentation du terrain : kakemono, Beach-flag, arche gonflable, panneau interview...
- l'affichage des scores et des vidéos.

Concernant la mise en œuvre, une étude est en cours pour investir dans un camion équipé. Il apparait en effet que cette formule pourrait être avantageuse en termes de services mais aussi de coûts.

#### - **Nature/3D** (*Michel DAUMAS*)

Présentation par le Président de la commission Michel DAUMAS des motions 10 à 14 (Cf. ☞).

#### - **Tir en Campagne** (*Michel ADNET*)

Présentation par le Président de la Commission Michel ADNET des motions 6 à 9 (Cf. ☞).

Profirst : révision de la règle pour la rendre moins contraignante. Le texte sera publié sur le site internet.

Réflexion en cours : évolution du critérium bare bow.

## Actions en cours...

### Groupe de Travail «Equipements» (Gérard REBEYROTTE)

Présentation par Gérard REBEYROTTE :

- De l'avancement du projet de données cartographiques. L'objectif étant d'une vision d'ensemble de l'activité sur le territoire sous une forme graphique. A cet effet, il conviendra de faire évoluer la base de données fédérale afin qu'elle puisse intégrer certaines informations indispensables à la réalisation du projet.
- Des projets de construction d'équipements dédiés au tir à l'arc et bénéficiant d'un soutien du C.N.D.S. et des critères de classements d'intérêt au plan national
- D'une réflexion sur les critères de classement des équipements au plan fédéral
- Des modalités de participation au Salon des Maires.

### Groupe de Travail «Développement, Communication et Marketing» (Christian LAFOREST)

- Licences Découvertes 2011 : dans le cadre de la politique de développement de la pratique féminine, délivrance d'un bon d'achat de 14 € valable à la Boutique de la F.F.T.A. pour les femmes titulaires d'une licence découverte en 2010, renouvelée en 2011. L'évaluation n'a pas encore été faite.
- A l'occasion de la sortie du D.V.D. «Robin des Bois», mise en place d'une opération partenariale avec Universal Picture (distributeur du film) pour faire gagner le D.V.D. aux clubs et aux licenciés qui se sont associés à l'opération promotionnelle. L'image de Robin des Bois suscite toujours autant d'enthousiasme. Une rubrique sur le sujet est disponible sur le site internet fédéral.
- Licences découvertes femmes reconduites = bon d'achat de 14 euros : voir problème de TVA (Thierry)
- Etude en cours pour la conception du kit Promo club à 20 euros comprenant : affiches autocollants, certificats, dépliants. Budget évalué à 5000 euros environ.
- Suivi des relations avec V.V.F. Villages pour l'organisation de stages.
- Réflexion sur la réalisation d'un D.V.D. promotionnel,
- Réflexion sur la confection d'un kit destiné aux nouveaux clubs et sur la diffusion du logiciel Dirig'club.

### Le Tir à l'Arc à l'Ecole (Albert LE TYRANT)

Albert LE TYRANT rappelle le succès de ses expériences de pratique dans le primaire et la démarche entreprise par la Fédération ces dernières années pour développer le Tir à l'Arc à l'école. Il rappelle les engagements pris des Conseillers Techniques et Sportifs de la Fédération lors de leur colloque de novembre 2008 : contacter les services E.P.S. départementaux dans le but de faire des propositions aux conseillers pédagogiques. Il semblerait que cette orientation n'ait été qu'un vœu et qu'elle n'a pas été suivie des faits. Le DTN en prend note.

Il présente l'avancement de la réalisation des panneaux pédagogiques. Il y a encore des incertitudes sur la fabrication des panneaux et sur la position du Ministère de l'Education Nationale.

Le Président se charge de prendre un rendez-vous avec le Ministère après le remaniement ministériel.

En outre, Albert LE TYRANT est en contact avec la revue Education Physique et Sportive pour la rédaction et publication d'un article et, dans un autre domaine, avec Pascal COLMAIRE à la FITA, celle-ci ayant un projet similaire.

## 6. Questions Diverses

---

### DOM TOM :

- Philippe FAURE, représentant des DOM TOM, s'interroge sur l'avancement des relations avec la COPARCO (Confédération Panaméricaine de Tir à l'Arc). Le Président se charge de les relancer.
- Problématique de financement des formateurs : le Secrétaire Général organisera les demandes en fonction des intentions exprimées par les ligues. Nécessité de faire une prévision de besoins sur l'olympiade.

### Conventionnement avec les ligues

- Une réflexion sera menée sur les modalités du conventionnement avec la volonté de mieux répartir les aides en fonction des emplois dans les ligues.

- Un groupe de travail sera également mis en place afin d'étudier les différentes possibilités de financement des cadres dans les ligues. Ce groupe de travail sera composé de dirigeants au fait de cette question. Le président de charge d'établir le groupe.

#### **Les Fédérations Affinitaires**

- Le Comité Directeur fait part de son accord pour la signature d'une convention entre la F.F.T.A. et la Fédération Sportive et Culturelle de France.
- Le Président souhaite que l'on réfléchisse à la mise en place de licences convention pour d'autres Fédérations Affinitaires.

#### **Affiliation**

Le Président fait part de son intention d'engager une réflexion sur la conduite à tenir vis-à-vis des clubs qui ne respectent pas les statuts de la FFTA (Non respect de l'obligation de prise de licences).

#### **Valorisation des bénévoles :**

La date de retour des dossiers est fixée au 25 octobre.

## Le J.O. du Comité Directeur des 16 & 17 octobre 2010

### *Motion dans le domaine de la Vie Associative*

#### ● Motion 1

Objet : Procès verbal du Comité Directeur des 26 & 27 juin 2010. **Motion adoptée à l'unanimité.**

Motion :

Le procès verbal du Comité Directeur des 26 & 27 juin 2010 publié dans la circulaire n° 431 est adopté à l'unanimité.

Résultats du vote :

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions
14	14	0	0

### *Motions d'ordre réglementaire préparées par les Commissions*

#### MANUEL DE L'ARBITRE

##### Chapitre I – Les Règlements Généraux

C. Les compétiteurs : règles administratives et sportives

#### ○ Motion 2

Objet : **Les records de France et meilleures performances – Actualisation au regard des évolutions - Motion ajournée – Texte non publié.**

#### MANUEL DE L'ARBITRE

##### Chapitre II – Les Règlements Sportifs

##### II.1. Le Tir sur Cibles Extérieures

C. Règlement français des épreuves fédérales

#### ● Motion 3

Objet : **Championnat de France Jeunes par équipes de clubs – Refonte de la composition des équipes - Motion adoptée à l'unanimité – Application au 01/01/2011.**

Référence : Article C.3.4. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES PAR EQUIPES DE CLUBS (FINALES PAR EQUIPES – ARC CLASSIQUE)

Ce championnat regroupe les disciplines suivantes : Fita (2x30m – 2x40m – 2x60m - 2x70m), et il intègre le Championnat de France par Equipe de Clubs.

Toutes ces particularités sont traitées dans ce chapitre.

Motion :

#### ● Catégories, nombre d'équipes, blasons et distances de tir

Jeunes (Benjamin(e)s et Minimes) :	16 équipes	Blasons de 80 cm	30m
Garçons (cadets et juniors) :	16 équipes	Blasons de 122cm	60m
Filles (cadettes, juniors) :	16 équipes	Blasons de 122cm	60m

Les équipes de club seront sélectionnées, dans chaque catégorie, selon les classements sélectifs nationaux suivants :

Jeunes (Mixte) :	classement national benjamins et minimes
Garçons :	classement national cadets et juniors
Filles :	classement national cadettes et juniors

Pas de surclassement ponctuel possible.

#### ● Procédure d'inscription pour les équipes

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le jour du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au greffe) **à condition que le ou les archers remplacés ne participent pas au championnat individuel.**

• **Composition des Equipes**

**Exemple concret d'une situation relative à la composition d'une équipe de club au championnat de France jeune par équipes de clubs**

**Rappel :** Pour pouvoir (.../...) Ces 3 archers obtiennent, à l'issue de la phase qualificative du championnat individuel, un score cumulé de 1000pts qui leur permet d'obtenir la 12<sup>ème</sup> place par équipe : ils sont donc qualifiés pour le championnat de France par équipe qui aura lieu deux jours plus tard. (Texte inchangé)

**Particularité pour le championnat de France jeunes :** le club peut compléter ou modifier la composition de son équipe.

**1. Compléter l'équipe :**

Avant le début du tir par équipe (les matchs), le capitaine de l'équipe du club X souhaite compléter par un quatrième archer son équipe composée de B, C, D.

Il est en droit de le faire et fait savoir au greffe qu'il fait entrer dans son équipe l'archer E qui :

- ✓ a tiré le championnat de France individuel et dans sa catégorie

**La nouvelle composition d'équipe du club X devient donc B, C, D, E.**

**2. Modifier l'équipe :**

Avant le début du tir par équipe (les matchs), le capitaine de l'équipe du club X souhaite modifier la composition de son équipe composée de B, C, D.

Il est en droit de le faire et fait savoir au greffe qu'il fait entrer dans son équipe, à la place de l'archer B (pour une raison quelconque) l'archer E qui :

- ✓ a tiré le championnat de France individuel dans sa catégorie

**La nouvelle composition d'équipe du club X devient donc : C, D, E.**

(Le reste sans changement)

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> sont déclarées :

**CHAMPION DE FRANCE JEUNES (MIXTES) PAR EQUIPES DE CLUB**

**CHAMPION DE FRANCE GARÇONS PAR EQUIPES DE CLUB**

**CHAMPION DE FRANCE FILLES PAR EQUIPES DE CLUB**

Résultat du vote :

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	14	0	0	01/01/2011

• **Motion 4**

**Objet :** Semaine Jeunes du Tir à l'Arc – Championnat de France par Equipes de ligue – Motion adoptée à l'unanimité – Application au 01/01/2011

**Référence :** Article C.3.4.1. La Semaine Jeunes du Tir à l'Arc – Championnat de France par Equipes de ligue  
Motion :

• **La compétition**

La «Semaine Jeunes» se déroule chaque année à une date fixée par la FFTA.

Elle est réservée aux archers tirant en arc classique dans les catégories suivantes :

<u>En individuel :</u>	Benjamins	Benjamines
	Minimes garçons	Minimes filles
	Cadets	Cadettes
	Juniors garçons	Juniors filles
<u>Équipes de Ligue :</u>	Benjamins/Minimes garçons	Benjamines/Minimes filles
	Cadets/Juniors garçons	Cadettes/Juniors filles

Cette compétition est séparée en deux épreuves bien distinctes :

- ✓ une compétition individuelle avec finales par poules pour les catégories benjamins, minimes, cadets et juniors (garçons et filles) ;
- ✓ une compétition par équipes, support du **Championnat de France Jeunes par Equipes de Ligue** pour la catégorie benjamins/minimes (garçons et filles) et cadets/juniors (garçons et filles).

Chaque équipe se compose de 3 archers maximum.  
 Les surclassements ponctuels ne sont pas autorisés.  
 Les compétitions sont arbitrées par de jeunes arbitres sélectionnés par leur ligue et encadrés par des arbitres confirmés.

• **Le programme de la « Semaine Jeunes »**

	Jour 1 Mercredi	Jour 2 Jeudi	Jour 3 Vendredi	Jour 4 Samedi	Jour 5 Dimanche
Matin		<b>Qualification 2x70m</b> Junior Homme  <b>2X60m</b> Cadet  <b>2x40m</b> Minime Fille	<b>Matchs individuels par poules</b> Cadet Homme Junior Homme Benjamine Minime Fille	<b>Qualification</b> Equipes Cadet/Junior (garçons) Benjamin/Minime (Filles)	<b>Matchs de Classement</b> (toutes catégories) (2 matchs)  <b>Podium</b>
Après-midi	Entraînement officiel	<b>Qualification 2x70m</b> Junior Fille  <b>2X60m</b> Cadette  <b>2x40m</b> Minime Homme  <b>2x30m</b> Benjamin	<b>Matchs individuels par poules</b> Cadet Fille Junior Fille Benjamin Minime Homme	<b>Qualification</b> Equipes Cadet/Junior (filles) Benjamin/Minime (Garçons)	<b>Départ des équipes</b>
	Réunion des entraîneurs		Entraînement Officiel pour le Tir par équipes	Matchs de poules toutes catégories (3 matchs)	
			Cérémonie d'ouverture  Présentation des équipes		

• **L'épreuve individuelle**

Un maximum de compétiteurs doit pouvoir participer aux épreuves individuelles. Le nombre d'archers de chaque catégorie est donc ouvert, dans la mesure des possibilités de l'organisateur. Cependant le terrain devra pouvoir accueillir un minimum de 48 cibles. En fonction des possibilités liées à la nature du terrain, privilégier le tir en rythme A-B-C (couloirs de 5m).

Les distances de tir :

Benjamins (garçons et filles)	30m
Minimes (garçons et filles)	40m
Cadets (garçons et filles)	60m
Juniors (garçons et filles)	70m

Les blasons : Les benjamins et minimes (garçons et filles) tirent sur blasons de 80cm  
 Les cadets et juniors (garçons et filles) tirent sur blasons de 122cm

(Le reste sans changement).

• **L'épreuve par équipes**

Cette compétition comprend :

✓ **une phase de qualification :**

- Un FITA pour les équipes Cadets/Juniors (garçons et filles)
- Un FITA pour les équipes Benjamins/Minimes (garçons et filles)

**une phase finale qui se dispute par poules**

La Composition des équipes :

- ✓ Les équipes de ce championnat sont composées de 3 archers.
- ✓ La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le début de la compétition par équipes (dépôt de la composition de l'équipe au greffe).
- ✓ Les équipes cadets/juniors ne peuvent être constituées que de cadets ou/et de juniors. Le surclassement des benjamins et des minimes n'est pas admis.
- ✓ Le nombre d'équipes par ligue n'est pas limité. Toutefois, pour pouvoir inscrire une 2<sup>ème</sup> équipe dans une catégorie, une ligue doit avoir inscrit une équipe dans 3 catégories.

Catégories, nombre d'équipes, blasons et distances de tir des finales :

Pour la phase finale, 16 équipes maximum par catégorie sont qualifiées :

Cadets/juniors 16 équipes garçons + 16 équipes filles Tir à 60m sur blasons de 122cm

Benjamins/Minimes 16 équipes garçons + 16 équipes filles Tir à 30m sur blasons de 80cm

(Le reste sans changement)

**Résultats du vote :**

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	14			01/01/2011

**MANUEL DE L'ARBITRE**

Chapitre II - Les Règlements Sportifs

II.2. Le Tir en Salle

C. Règlement français des épreuves fédérales

• **Motion 5**

Objet : **Les compétitions sélectives qualificatives pour le Championnat de France - Motion ajournée - Texte non publié.**

**MANUEL DE L'ARBITRE**

Chapitre II - Les Règlements Sportifs

II.3. Le Tir en Campagne

C. Règlement français des épreuves fédérales

• **Motion 6**

Objet : Création de la catégorie «cadets» en division arc nu (bare bow) – **Motion adoptée à l'unanimité - Application au 01/01/2011.**

Référence : Article C.3.2. Les catégories

Motion :

**Modifier comme suit :**

- Création de la catégorie Cadet arc nu (tir au piquet blanc).

Les minimes peuvent tirer en catégorie cadet avec un certificat médical de simple surclassement.

Les benjamins peuvent tirer en catégorie cadets avec un certificat médical de double surclassement.

La 1<sup>ère</sup> phrase (.....) de l'article C.3.2. des règlements généraux n'est pas applicable.

*Application immédiate.*

Catégories	Arc Nu	Arc Classique	Arc à Poulies
Benjamins		OUI (piquet blanc)	
Minimes		OUI (piquet blanc)	
Cadets	OUI (piquet blanc)	OUI (piquet bleu)	OUI (piquet rouge) (1)
Juniors	OUI Piquet bleu	OUI (piquet rouge)	
Seniors	OUI (piquet bleu)	OUI (piquet rouge)	OUI (piquet rouge)
Vétérans (2)	OUI (piquet bleu)	OUI (piquet rouge)	OUI (piquet rouge)

(1) Catégorie Juniors arcs à poulies = cadets + juniors

(2) Catégorie Vétérans = vétérans + super vétérans

**Résultat du vote :**

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	12	0	2	01/01/2011

• **Motion 7**

**Objet :** Conditions d'attribution des Arrow Head - Motion adoptée à l'unanimité - Application au 01/04/2011.

**Référence :** Article C.2. Les catégories

Motion :

A la fin de cet article, au § Concours ARROW HEAD, **modifier comme suit :**

**Concours ARROW HEAD :**

Ces compétitions pouvant attribuer des distinctions internationales, seuls les concours se déroulant sur 24 cibles seront pris en compte. Il est nécessaire d'appliquer la réglementation internationale concernant les distances et le chronométrage.

**Résultat du vote :**

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	14	0	0	01/04/2011

• **Motion 8**

**Objet :** Déroulement du Championnat de France individuel 2011 - Motion adoptée à l'unanimité - Application au 01/01/2011.

**Référence :** Article C.7.1. Les Généralités

Motion :

**Modifier comme suit :**

Les dates des différents championnats de France sont fixées par le Comité Directeur de la F.F.T.A.

Aucun des championnats n'est inscrit comme ARROW HEAD.

Championnat de France de Tir en Campagne «Scratch»

Organisation

- ✓ Vendredi : **entraînement officiel ;**
- ✓ Samedi : **tir de qualification ;**
- ✓ Dimanche : **épreuves finales.**

Ainsi, le championnat de France individuel de Tir en Campagne est ouvert à tous les archers tirant aux distances internationales et sélectionnés (classement sélectif) pour ce championnat.

Référence : Article C.7.3. Le déroulement

Motion :

Sous le titre, ajouter :

A partir du Championnat 2011, Ouverture de la phase finale à toutes les catégories de juniors, à partir des 1/4 de finales, dans la mesure où le quota de participants est atteint.  
S'il y a moins de 4 participants dans une catégorie : pas de finale\*

Le dimanche matin : quota de 16 tireurs (comme le règlement international). Ainsi, les catégories SH et SD arcs classiques, SH et SD arcs à poulies, SH arcs nus tirent en 1/8 de finales. Les SD arcs nus commencent en 1/4 de finales.

Ces 88 archers tirent sur des modules de 8 cibles qui correspondent aux tableaux existants, mais sans tenir compte de leur attribution dans le déroulement de la compétition des 1/8 aux 1/4 de finales.

Les 4 derniers archers de chaque catégorie tirent les 1/2 finale et en finales sur 2 modules de 4 cibles.

Tous les autres compétiteurs font un tir de classement sur 12 cibles.

Le tableau du nombre de sélectionnés pour la catégorie Cadets Bare Bow est fixé à 6 pour les garçons et 4 pour les filles.

(Le reste sans changement).

Résultat du vote :

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	14	0	0	01/01/2011

• **Motion 9**

Objet : Modification des épreuves du Championnat de France par équipes – Motion adoptée à l'unanimité – Application au 01/01/2011.

Référence : Article E.4.1. L'épreuve de qualification

Motion :

(.../...)

L'épreuve éliminatoire se déroule le 2<sup>ème</sup> jour :

- \* les 24 premières équipes masculines font un tir de classement sur 12 cibles. Les 8 premières sont qualifiées pour les finales qui se tirent sur 3 modules de 4 cibles,
- \* Les 8 premières équipes féminines rentrent directement en finales.

Toutes les autres équipes (au delà de la 24<sup>ème</sup> place pour les hommes et de la 8<sup>ème</sup> place pour les dames) font un tir de classement sur 12 cibles.

Chaque compétiteur tire une flèche du pas de tir de sa division d'arc. Si une équipe (ou plusieurs) déclare(nt) son (leur) intention de ne pas participer à l'épreuve éliminatoire après proclamation des résultats du tir de qualification, il ne sera pas fait de repêchage, le tir s'effectuant avec les équipes restantes.

Résultat du vote :

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	14	0	0	01/01/2011

## MANUEL DE L'ARBITRE

### Chapitre II – Les Règlements Sportifs

#### II.4. Le Tir Nature

##### A. Généralités

#### • **Motion 10**

Objet : Matériel de tir : le poids des flèches – **Motion adoptée à la majorité – Application immédiate.**

Références :

Article A.3.4 – Les flèches

Motion :

**Modifier comme suit :**

.../...

• Division arc chasse : le poids minimal imposé pour les flèches est de :

- 30 grammes pour les seniors hommes,

- 25 grammes pour les juniors hommes

- 20 grammes pour les seniors et juniors dames.

.../...

**Résultat du vote :**

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	13	0	1	Immédiate

#### • **Motion 11**

Objet : Critérium de France Parcours Nature par équipes de clubs – Rôle du capitaine d'Equipes – **Motion adoptée à l'unanimité – Application immédiate.**

Référence : Article E.2 – Les équipes de clubs

Motion :

**Devient comme suit :**

.../...

Les Capitaine d'Equipes :

- le Capitaine d'Equipe peut accompagner les archers de son équipe aux **pas de tir**. La communication entre le Capitaine et son équipe est libre. Il peut conseiller le tireur sur sa technique de tir, sur l'estimation des distances et des difficultés de tir. Ensuite, il peut accompagner ses tireurs aux cibles.

.../...

**Résultat du vote :**

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	14	0	0	Immédiate

**Motions relatives à la Vie Sportive**

• **Motion 12**

Objet : Quotas Championnats de France Tir Nature - **Motion adoptée à l'unanimité** - Application au 01/01/2011.

QUOTAS NATURE											
	BB		CO		AD		TL		AC		
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Benjamin	5	10	5	5							
Minime	5	20	5	10							
Cadet	5	15	5	10							
Junior	5	5	5	10	5	5	5	10	5	5	
Senior	20	30	15	30	20	50	15	55	20	50	
Vétéran	15	30	10	30							
	55	110	45	95	25	55	20	65	25	55	550

Résultat du vote :

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	14	0	0	01/01/2011

• **Motion 13**

Objet : Quotas Championnats de France Tir 3D - **Motion adoptée à l'unanimité** - Application au 01/01/2011.

QUOTAS 3D											
	BB		CO		AD		TL		AC		
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Benjamin	5	10	5	5							
Minime	5	25	5	10							
Cadet	5	20	5	10							
Junior	5	10	5	10	5	5	5	10	5	5	
Senior	25	35	15	25	30	55	20	55	20	55	
Vétéran	20	35	10	30							
	65	135	45	90	35	60	25	65	25	60	605

Résultat du vote :

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	14			01/01/2011

• **Motion 14**

Objet : Prix inscription par équipe aux critères - **Motion adoptée à la majorité** - Application au 01/01/2011.

Baisse du prix à 80 euros.

Résultat du vote :

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	14			01/01/2011

## **Motions relatives à la Vie Fédérale**

- **Motion 15 - Motion adoptée à l'unanimité – Application immédiate.**

Le Comité Directeur de la F.F.T.A. prend acte des modifications portées dans le Guide du Dirigeant consécutivement aux derniers changements de texte. Ces modifications portent sur :

### **FFTA**

Fiche 2 – **Domaine d'intervention prévu dans la loi du 16 juillet 1984**

Fiche 3 – *Annexe 3 – Le circuit de diffusion de l'information*

Fiche 4 – **Le siège fédéral : une permanence au service des clubs et dirigeants**

Fiche 7 – **Les orientations fédérales : la mise en œuvre de la politique fédérale**

Fiche 10 – *Annexe 2 – Les Présidents de Ligues*

### **THEME I**

Fiche 8 – **L'affiliation à la FFTA**

### **THEME II**

Fiche 2 – **La licence**

Fiche 3 – **L'assurance**

Fiche 5.5 – **La Sacem (création de la Fiche)**

### **THEME III**

Fiche 2 – **La communication d'un club**

Fiche 3 – **Réaliser un dossier de presse ou de recherche de partenaires**

Fiche 3 – *Annexe 1 - Préparer un dossier de Presse – quelques conseils pratiques*

Fiche 4 – **Comment organiser les relations avec les médias**

Fiche 5. – **Comment développer les partenariats**

Fiche 6 – **Publicité : quelles règles pour afficher vos partenaires ?**

Fiche 7. – **Qui sont vos partenaires ?**

Fiche 8. – **Le tir à l'Arc : sur quelles valeurs communiquer ?**

Fiche 9. – **Les supports de communication fédéraux**

Fiche 10 – **La revue fédérale : un outil de communication interne**

Pour Diffusion immédiate sur le site internet de la FFTA

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
14	14			Immédiate

## **Motions adoptées au cours des débats**

- **Motion 16**

Objet : Commission Disciplinaire – Lutte contre le dopage – **Motion adoptée à la majorité – Application immédiate**

Le Comité Directeur prend acte de la nouvelle composition de la Commission Nationale de Lutte contre le dopage de 1<sup>ère</sup> Instance et de la Commission de Discipline.

- **Motion 17**

Objet : Aide exceptionnelle DOM TOM – **Motion adoptée à la majorité**

Le Comité Directeur décide d'accorder une aide exceptionnelle pour le déplacement des candidats des DOM TOM à la Formation des Arbitres Formateurs.

- **Motion 18**

Objet : Délégués Techniques – **Motion adoptée à la majorité**

Le Comité Directeur entérine la liste des Délégués Techniques des compétitions 2011.